



COLLEGE EUGENE DELACROIX

Saint-Amant-de-Boixe, le jeudi 4 avril 2024

Le Principal

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves de 3^{ème}



Objet : Procédures d'orientation et d'affectation des élèves de 3^{ème}
Affaire suivie par :

Vous avez été nombreux (89 %) à utiliser les Téléservices pour indiquer les intentions d'orientation pour vos enfants en fin de second trimestre et je vous en remercie.

Les différentes phases auxquelles nous allons nous confronter sont capitales pour l'avenir post-3^{ème} de nos élèves.

Affaire suivie par

Le Chef d'Établissement,
Francis LACHAISE

Téléphone
05.45.39.72.88

ce.0160040g@ac-poitiers.fr

Adresse postale
2 rue de la Fichère
16330 Saint-Amant-de-Boixe

La première chose à effectuer, si vous ne l'avez pas encore fait, est de retourner sur les Téléservices, de cliquer sur Scolarité, puis Orientation, phase provisoire et prendre connaissance de l'avis du conseil de classe. Cela clôture la discussion du second trimestre.

La procédure du 3^{ème} trimestre est un peu plus complexe.

Il ne faut pas confondre l'orientation et l'affectation. L'orientation est le choix d'une formation en seconde générale et technologique, en seconde professionnelle ou le choix d'un apprentissage (statut scolaire ou apprenti). L'affectation est l'opération par laquelle le Directeur académique désigne à votre enfant quel est le lycée et/ou la filière où il devra s'inscrire ensuite.

Il y a donc deux manœuvres à faire sur les Téléservices : choisir l'orientation, puis saisir les vœux d'affectation.

L'orientation : les vœux définitifs

Cette opération au troisième trimestre est possible à partir du site du collège en cliquant sur l'icône Scolarité Téléservices à droite de l'écran qui vous conduira sur les Téléservices. Seuls les représentants légaux peuvent accéder à ces fonctionnalités avec leurs identifiant et mot de passe. **Ceux des élèves ne doivent pas être utilisés dans ces procédures.** Dans les Téléservices, Scolarité, choisir l'onglet orientation et vous référer au document descriptif joint. Bien penser à valider avant de refermer la fenêtre. Plusieurs choix sont possibles, vous n'êtes pas obligés, selon la situation, de faire toutes les demandes. Si vous en choisissez plusieurs, il faut les hiérarchiser. En revanche, cette année, le conseil de classe se prononcera sur toutes les voies d'orientation, qu'elles aient été choisies ou non.

La réponse du conseil de classe sera visible dès le 5 juin 2024. Il faut un accord entre les responsables légaux et l'établissement. Vous devez à partir de cette date cliquer sur votre accord ou votre désaccord.

L'affectation :

Le service en ligne Affectation (même accès que pour l'orientation – cf. ci-dessus) mais choisir l'onglet Affectation) ouvre le vendredi 5 avril. Il vous permet de consulter l'offre de formation post-3^{ème}.

Du 6 au 27 mai 2024, un responsable légal pourra se rendre sur les Téléservices pour intégrer la formation choisie, indiquer le lycée, la formation, indiquer si c'est une dérogation de secteur, etc... ou indiquer quel lycée professionnel avec la filière ou la famille de métiers (beaucoup de secondes étant communes pour des 1^{ère} et Terminales différentes). Il faut penser à valider votre saisie.



Saint-Amant-de-Boixe, le jeudi 4 avril 2024

Le Principal

à

Nous suivrons quotidiennement vos saisies et prendrons contact téléphoniquement avec vous si nous décelons une erreur de saisie ou autre. Vous pourrez alors corriger dès que possible.

Le 28 mai 2024 sera la dernière journée où vous pourrez intégrer vos vœux. Le lendemain, nous serons les seuls à avoir la main. A la marge, nous pourrions vous indiquer si vous avez choisi un code vœu qui ne correspond pas à ce que vous souhaitez réellement.

Attention : Les demande de candidatures en 2nde Générale et Technologique pour les sections européennes, les enseignements artistiques et technologiques ainsi que pour le latin ou le grec, doivent nous parvenir au plus tard le 21 mai pour une transmission aux lycées d'accueil.

Attention : Les demandes d'assouplissement de la carte scolaire (dérogations) et les demandes de sections sportives doivent être reçus à la Direction académique le 28 mai. Nous anticiperons autant que nécessaire pour ne pas léser votre enfant.

Le 7 juin 2024, le collège devra avoir saisi toutes les décisions d'orientation et valider l'ensemble des vœux des élèves de 3^{ème}.

Entre le 14 et le 18 juin 2024, nous reviendrons peut-être vers vous si vous avez opté pour une affectation en lycée professionnel et que votre enfant risque de ne pas être affecté. Dans ce cas, nous saisirons des vœux complémentaires pendant ces quatre jours avec votre aval. Il est important, dès le début de la procédure, d'intégrer le plus de vœux possibles afin d'élargir les chances pour votre enfant d'avoir une affectation, notamment pour ceux qui souhaitent des filières avec un taux de pression important. Il est déconseillé d'intégrer cinq ou six fois la même formation dans des lycées différents si le taux de pression est important. Pensez à élargir les vœux en vous rapprochant des professeurs principaux, de Madame la Secrétaire de Direction et de moi-même pour obtenir des renseignements sur des établissements plus faciles à obtenir que d'autres...

Enfin, toute famille doit avoir accès aux Téléservices. Si vous vous retrouvez en difficultés concernant vos identifiant et mot de passe, contactez le plus vite l'établissement. Si vous éprouvez des difficultés à vous rendre sur les applications, veuillez contacter le secrétariat pour prendre un rendez-vous. Nous vous mettrons à disposition un outil informatique et vous aiderons à accomplir les formalités nécessaires pour une bonne poursuite d'études de votre enfant.

L'ensemble sera terminé lorsque votre enfant recevra le 26 juin 2024 sa notification d'affectation. Il ne vous restera plus qu'à procéder à l'inscription en prenant contact avec l'établissement d'accueil pour rencontrer les responsables de l'inscription, même si vous procédez à l'inscription par les Téléservices.

Sachez pouvoir compter sur nous tout au long de ces différentes étapes importantes pour votre enfant.

F. LACHAISE